



www.bloomassociation.org

Thalassa : flagrant délit de propagande pour la pêche profonde

Mardi 12 octobre 2010

Lettre ouverte de Claire Nouvian, présidente de l'association BLOOM, à Yannick Charles, réalisateur du reportage de Thalassa sur la pêche profonde intitulé « Les derniers mohicans », diffusé le 8 octobre 2010.

Cher Yannick,

Je prends la parole directement puisque le documentaire que tu signes, un exemple flagrant de désinformation et à mon avis une grave faute professionnelle, tronque la vérité, sélectionne les points de vue, les propos et les informations, fait passer les ONG pour des bourgeois parisiens aisés de façon grotesque et grossièrement manipulée (voir mon décryptage plus loin) et les pêcheurs industriels pour des victimes de leurs attaques.

A la désinformation, je ne connais qu'une réponse : la rationalité et la transparence. C'est dans cet esprit que je vais partager quelques sources (une liste exhaustive ferait plus de 100 pages, il m'est donc impossible de la poster ici) ainsi que le contexte de ce tournage avec les téléspectateurs de THALASSA qui auraient subodoré une imposture dans ce film, ou quiconque s'intéresserait à la façon dont notre pays appartient à un groupe restreint de dix nations de pêche dans le monde impliquées dans le chalutage destructeur des grandes profondeurs océaniques.

Pour commencer, je t'avais demandé en toute sincérité si vous aviez l'intention de faire un N^{ième} reportage pro-pêche industrielle chez Thalassa, car si c'était le cas, je ne voulais pas prêter ma voix à cet exercice, sachant que vous êtes libres en salle de montage de choisir les moments qui servent votre discours et de faire passer vos protagonistes pour des radicaux ou des sortes d'illuminés en coupant les propos aux endroits stratégiques, une pratique bien connue et dont tu ne t'es pas privé. Notre collaboration était donc liée à un contrat de confiance et à ton objectivité (à laquelle tu t'étais engagé), mais tu n'as respecté ni l'un ni l'autre.

C'est donc d'abord par indignation personnelle que je prends le temps d'écrire.

Je me doutais que Thalassa prendrait la défense de la pêche industrielle, mais je ne pouvais imaginer que vous iriez jusqu'à faire un plaidoyer grand style (musique à l'appui, presque un requiem, il ne manque que des ralentis pour tirer la larme) pour des pratiques critiquées par les

chercheurs du monde entier, sauf UN. Et encore, celui-ci tient un discours bien différent dans ses publications scientifiques (fatalement, puisqu'elles sont relues par ses collaborateurs internationaux, donc impossible d'affirmer des choses pareilles sans les justifier).

C'est donc surtout par indignation morale de voir réduit à néant tout le travail de la science en donnant la parole qu'à un chercheur qui contredit ses propres publicationsⁱ (je cite et traduis de l'article, en anglais : « La plupart des stocks profonds sont aujourd'hui surexploités ou même épuisés. L'épuisement des espèces issues des milieux profonds qui dominent le niveau trophique moyen à supérieur peut avoir des implications écologiques à long terme ») mais dont on peut éventuellement comprendre le revirement par son parcours professionnel (M. Lorange vient de prendre la direction du groupe de recherche DEEPFISHMAN qui a pour parti pris de faire durer la pêche profonde, et non d'en analyser préalablement la viabilité et le « prix » sociétal, économique et environnemental), que je tiens à ramener de la rationalité dans ce débat.

Tu as consciemment réalisé un reportage partial et mensonger qui sert de soutien médiatico-politique précieux aux rares groupes industriels concernés par cette activité de pêche profonde, mais est-ce là le rôle d'un journaliste ?

Il ne me semble pas.

Reprenons le « dossier » point par point et ajoutons-y quelques références et liens qui permettront peut-être à certains de se faire une opinion éclairée. Je suppose que ça ne doit pas manquer de curieux vu le nombre de mails révoltés que je reçois depuis vendredi soir à la suite de la diffusion.

Rien de tel que de retourner à la source pour sortir du « procès de sorcellerie » qui est fait dans ton film, non pas aux pêcheurs comme voudrait le faire croire l'un des intervenants interviewés, mais aux ONG. Je t'informe aussi que je tiendrai à la disposition de ceux qui le souhaitent les mails que je t'ai envoyés qui contenaient les informations que tu as soigneusement évincées de ton reportage, et qui auraient complété l'image tronquée que tu as donnée de la pêche profonde ; des éléments essentiels comme le déficit chronique de ces armements de pêche profonde malgré les subventions publiques massives dont ils bénéficient ou le fait qu'en pêchant ces rares poissons profonds, ils mènent d'autres espèces à l'extinction.

Je remarque avec soulagement que certains de vos bloggeurs retiennent heureusement que les ONG se battent pour le maintien de la pêche, mais non pas en effet celle qui assèche les finances publiques, détruit l'environnement et fait décroître les emplois, mais bien plutôt pour celle qui favorise au contraire les humains dans leur plus grand nombre et dans l'équité, celle qui maintient sur le littoral le maximum de marins-pêcheurs et qui a le potentiel d'être sélective et respectueuse de l'environnement, et donc de durer dans le temps sans mettre en péril la productivité des écosystèmes et de ce fait l'activité de pêche et les emplois ; cette même pêche qui est en train de disparaître en France car au lieu d'utiliser nos deniers publics pour soutenir ces pêcheurs-là, nos impôts vont en masse à la grande pêche industrielle. La raison toute simple étant que les uns (les pêcheurs artisans) n'ont ni les ressources humaines ou temporelles ni les compétences nécessaires pour faire le « siège » des ministères et récupérer des chèques extraordinaires, tandis que les seconds (la pêche industrielle, notamment chalutière) peuvent se payer des représentants permanents, rompus aux méthodes de lobbying pour retirer tout ce qui peut l'être de l'Etat et de l'Europe et s'assurer de bloquer les évolutions qui iraient contre leurs intérêts individuels.

Je me permets une citation d'un philosophe français, très à propos :

"Si rien n'est plus raffiné que la technique de la propagande moderne, rien n'est plus grossier que le contenu de ses assertions, qui révèlent un mépris absolu et total de la vérité. Et même de la simple vraisemblance. Mépris qui n'est égalé que par celui - qu'il implique - des facultés mentales de ceux à qui elle s'adresse."

Alexandre Koyré

Je vais donc tâcher de montrer la fausseté et la grossièreté des arguments de ce documentaire scandaleux et comment celui-ci fait insulte à vos téléspectateurs, que vous méprisez, en leur mentant de façon décomplexée.

1. Les opérateurs de pêche profonde ne sont pas rentables : l'exemple de la Scapêche

Comme tu le sais puisque je t'en ai fourni les preuves, **les activités de pêche profonde ne sont pas rentables.**

La lecture en libre accès des comptes d'exploitation des trois¹ principaux armements de pêche profonde (www.societe.com) révèle des **pertes financières chroniques et substantielles malgré des subventions publiques très importantes**. Sans rentrer dans le détail (même s'il y a beaucoup plus à dire) et pour ne prendre que l'exemple de la Scapêche (flotte du distributeur Intermarché) dont il s'agit principalement dans le reportage, notons que l'examen des comptes de 2002 à 2008 révèle une situation désastreuse : malgré les aides directes (aides à la construction, FPAP²) et indirectes de l'UE et de l'Etat (détaxe gasoil), **la Scapêche affiche une perte cumulée dans son résultat d'exploitation de 7.32 millions d'euros de 2002 à 2008**. Dans des conditions d'exploitation réelles (avec réintégration des aides indirectes, c'est-à-dire s'il leur fallait payer le gasoil au prix réel), le déficit serait lourdement accentué. Autrement dit, les activités de la Scapêche ne sont absolument pas viables. (Bilans gratuits accessibles sur internetⁱⁱ).

Pourtant, la **Scapêche a bénéficié de subventions directes substantielles : au total plus de 10 millions d'euros sur plusieurs années** en aides à la construction, à la modernisation et à la sortie de flotte des navires, remplacés en général par des navires plus performants. Pour connaître le montant des subventions que les navires perçoivent au niveau européen, se rendre sur le site www.fishsubsidy.org. On y apprend que le *Mariette Le Roch II* a touché **plus d'1 million d'Euros** d'aides à la constructionⁱⁱⁱ, **montant identique** pour le *Jean-Claude Coulon II*^{iv}, des sommes qui équivalent à 13% du coût de l'investissement (chaque navire a coûté 8,2 millions d'Euros). **Qui d'autre en France se fait offrir 13% (au bas mot) de son outil de travail ?**

Ajoutons à cela que la Scapêche a touché pour la sortie de flotte du *Mariette Le Roch*^v **1,285 million d'euros**. Quant au *Jack Abry II* qu'on voit dans le film (un navire identique au *Mariette le Roch II* et au *Jean-Claude Coulon II*), il a bénéficié au moment de sa construction d'un groupement d'intérêt économique et fiscal (GIE fiscal) octroyé par le gouvernement français (plus exactement soustrait à Bercy contre l'avis initial du bureau de la ressource du Ministère de l'Agriculture qui préconisait une réduction importante de l'effort de pêche sur les espèces

¹ Scapêche, Euronor, Dhellemmes

² Fonds de prévention des aléas à la pêche

profondes en s'appuyant sur les avis scientifiques) mais son montant nous est, dans une grande tradition française d'opacité quand il s'agit de subventions à la pêche, inconnu. Le prédécesseur du *Jack Abry II*, le *Jack Abry* est sorti de flotte, quant à lui, pour un montant de **850 000 Euros**^{vi}.

L'exercice est reproductible pour chaque navire et chaque armement, c'est d'ailleurs **passionnant de voir que nos impôts sont engloutis dans un vaste programme de destruction de l'environnement et d'une ressource vulnérable pour maintenir à flot une dizaine de navires déficitaires, dont plus de la moitié appartiennent à une chaîne de supermarchés** (Intermarché, propriétaire de la Scapêche).

Pourquoi tous les entrepreneurs français en détresse ne bénéficient-ils pas de ce traitement de faveur ?

Si ça ne choque que moi que le fruit de notre travail alimente un des leaders français de la grande distribution (je ne crois pas que les super et hypermarchés en France soient exactement « dans le besoin »...), parlons-en publiquement, car pour ma part, je préférerais penser que mes impôts aident les pêcheurs artisans, leur famille, les jeunes se lançant dans la vie active, les personnes âgées, les personnes malades, les enfants en difficulté scolaire, les infirmières, les enseignants, les ostéopathes, les cheminots, les ouvriers, les petits agriculteurs, les travailleurs sociaux, les aides-soignants, les puéricultrices ainsi que tous ceux qui méritent d'être aidés par notre système de solidarité sociale et en réalité, à peu près TOUS les Français, sauf la grande distribution et les pratiques industrielles destructrices.

C'est une demande légitime de citoyenne, il me semble.

2/ Un bilan carbone épouvantable

Alors que les **navires de moins de 12 mètres ont une consommation moyenne de 30 à 120 litres de gasoil par jour** (pour une part du carburant dans le chiffre d'affaires de 8%) (IFREMER 2008^{vii}), les chalutiers industriels de plus de 40 mètres tels que ceux qu'on voit dans le film **ont une consommation moyenne d'environ 7000 litres de gasoil par jour**^{viii} (pour une part du carburant dans le chiffre d'affaires au moins équivalente à 28% pour l'ensemble des chalutiers de fond (FAO 2007^{ix}).

C'est précisément pour réduire la note de gasoil (pourtant allégée à près de moitié par l'Etat par le biais de la détaxe sur le carburant – une richesse dont sont privés les Français) que les navires sont obligés de rester dans le Nord de l'Europe et que la Scapêche préfère affréter un jet privé pour y emmener ses équipages car ça coûte moins cher, c'est dire... !

Matignon a d'ailleurs remis en cause depuis 2006 le chalutage comme méthode de pêche durable, je cite les conclusions du rapport Poséidon^x : « Des techniques comme le chalutage sont en question. Handicapé à terme du fait de la consommation élevée en carburant, le chalutage est critiqué pour sa faible sélectivité des prises. »

3/ Une centaine d'emplois qui pourraient se reconverter vers une pêche durable

Contrairement à ce que tu affirmes sur le blog de Thalassa, cesser de soutenir la pêche profonde en France ne reviendrait pas « à supprimer quantités d'emplois et une source d'alimentation pour une large partie de la population » mais au contraire à alléger les finances

publiques et à aider à la reconversion vers des pratiques durables ceux qui se trouvent engagés (et étranglés financièrement) dans des pratiques qui ne le sont pas.

Pour rappel :

La pêche profonde en France représente en 2009, 1,48% des captures françaises en volumes débarqués (7300 tonnes sur 491 720 tonnes pêchées par des navires français) et **environ une centaine d'emplois cumulés**^{xi}. Les Français importent 85% des poissons qu'ils consomment donc retirer l'infime fraction de poissons profonds de leur menu (apparus dans les années 1990 à la suite de la surexploitation des stocks traditionnels comme le lieu noir) ne risque pas de mettre qui que ce soit en péril.

Maintenir ce minuscule tonnage débarqué, en revanche, présente le **risque de mener une politique de terre brûlée pour l'avenir et de perturber la productivité des écosystèmes profonds à long terme** or ceux-ci sont utiles à l'ensemble des océans de plus d'une façon. Si nous en sommes arrivés à exploiter ces espèces profondes que nous refusions de consommer il y a encore 20 ans et qui étaient jetées par dessus bord, c'est bien parce que nous sommes engagés dans une course folle de surexploitation des ressources et milieux marins. Une fois extirpés les poissons démersaux (vivant sur le fond) des zones productives des océans (celles se trouvant proches de nos côtes), les chalutiers sont allés chercher plus loin, plus profond, les poissons qui présentaient un potentiel commercial élevé (chair blanche, facile à fileter et à surgeler).

Une étude de l'IFREMER^{xii} sur les **débarquements effectués par les flottes françaises dans le golfe de Gascogne entre 1973 et 2002** montre que la composition des débarquements a fortement changé au cours de la période, avec un **accroissement important de la part des espèces pélagiques** (anchois, harengs, maquereaux etc.) **qui ont doublé en 30 ans** dans les débarquements et un **déclin marqué des débarquements de poissons benthiques** (vivant sur le fond...) **à partir de la fin des années 1980 (de 45% en 1973 à seulement 20% en 2002)**.

Ce changement trophique a entraîné une **perte de 45% de la valeur des captures, montrant qu'à mal gérer les écosystèmes et les stocks, tout le monde y perd.**

La fin des années 80 est précisément le moment où les chalutiers ont démarré le profond de façon à compenser ces pertes de ressources et de revenus.

La « reconversion » est au cœur du métier de marin-pêcheur, parlons-en, donc.

La reconversion était, contrairement à ce que tu affirmes dans ton film, envisagée dès la lettre de mission des pêches profondes car celles-ci sont condamnées de façon univoque par les chercheurs.

Etant donné que la **pêche profonde est reconnue par les chercheurs comme étant une aberration écologique et économique, les restrictions de quotas dictées par les avis scientifiques européens ont déjà eu raison de la plupart des navires français** (49 en 2000 à 17 en 2008^{xiii}).

Aujourd'hui, **11 navires en France réalisent 90% des captures d'espèces profondes, soit 0,2% de la flotte française métropolitaine.**

L'avenir des pêches profondes est sombre, quoi que peuvent en dire les pêcheurs, les ONG ou

les médias, et l'**armement Euronor** (Boulogne-sur-Mer) l'a bien compris qui **a commencé sa reconversion (et son retour) à son métier traditionnel de pêche du lieu noir**^{xiv}.

En réalité, le **débat sur la pêche profonde est bloqué en France par la Scapêche (flotte Intermarché), qui a fait le choix délirant (mais amplement subventionné) en 2004 de réinvestir massivement dans la construction de trois navires « spécialistes » des grands fonds au moment où les espèces profondes passaient sous quotas ! (mais juste avant que l'Europe ne cesse de subventionner la construction de navires)**, et ce, bien que les promesses explicites de réduction régulière des quotas, qui furent tenues par la suite, eussent été clairement annoncées par les scientifiques et la Commission européenne³.

Bien mystérieuse est la « vision » d'une direction qui fait ce genre de choix stratégique alors que n'importe quel consultant lambda conseillera de ne pas s'engouffrer dans une activité sans avenir, sachant en outre que l'amortissement des bateaux se fait au minimum sur vingt ans.

La scapêche a dorénavant les pieds et les poings liés à la pêche profonde par le biais de ses navires neufs, car comme le précise un article de synthèse du *Marin*^{xv} : « Leur capacité de cale limitée ne leur permet guère de cibler des espèces de masse comme le lieu noir, dont le prix de marché vient à peine de se stabiliser autour d'1 euro. »

Il leur faudrait donc des poissons qui se vendent plus cher, au moins le double (prix moyen des espèces de grands fonds, 2,43 Euros/kg en 2009) pour ne pas creuser leur déficit plus avant.

Voilà donc l'explication du blocage du dossier « pêches profondes » : pour les erreurs stratégiques d'investissement d'un groupe leader de la grande distribution, les Français se trouvent pris en otage et contraints de contribuer financièrement à des pratiques de pêche dénoncées comme les plus destructrices au monde par l'ensemble de la communauté scientifique internationale ainsi que par toutes les nations siégeant aux Nations Unies (en dehors des 10 pays pratiquant la pêche profonde, naturellement).

Laisser les intérêts privés, essentiellement ceux d'un groupe, dicter la gouvernance du bien commun et des fonds publics est scandaleux.

J'ai écumé les fonds d'archives de l'IFREMER et des plus grands instituts de recherche dans le monde et n'ai pas trouvé une seule publication affirmant ou démontrant que la pêche profonde pouvait être durable dans le respect des écosystèmes.

Nous arrivons dans le sujet que je connais le mieux et je suis disposée à en débattre avec quiconque oserait, comme tu le fais, annoncer qu'il existe de nombreuses « études réalisées sur plusieurs années par les scientifiques d'Ifremer qui tempèrent cet avis tranché ».

Je suis preneuse de références précises.

Jusqu'à nouvel ordre, et à part quelques individus dont tu as peut-être également simplifié les propos, les chercheurs de l'IFREMER sont a minima des gens sérieux et souvent très brillants, même s'ils sont malheureusement trop souvent muselés politiquement (certains ont déjà payé le prix d'une parole objective jugée trop libre, on comprend qu'ils cherchent désormais à éviter les

³ Communication officielle de la Commission européenne en 2007 : « De nombreux stocks d'eau profonde ont une si faible productivité que les niveaux d'exploitation soutenables sont probablement trop bas pour permettre l'activité d'une pêcherie économiquement viable » (COM (2007) 30).

ennuis). Ce n'est donc pas raisonnable de faire passer l'IFREMER sur le blog de Thalassa pour un institut si peu scrupuleux scientifiquement et de faire endosser à un grand institut de recherche français une position en contradiction avec ses alter ego internationaux. Nombreux sont les ifremériens à avoir signé articles et travaux mettant en garde sur les périls que fait peser la pêche profonde à la biodiversité, aux coraux, à la faune sédimentaire etc.

Je te prie donc d'être concret et d'indiquer à quels articles tu te réfères car c'est une lourde responsabilité d'avoir accès à une chaîne de télévision publique en prime time et d'y énoncer des inepties non fondées, mais il me semble toutefois que ça rompt le code déontologique du métier de journaliste, je te demande donc de m'éclairer plus précisément sur les sources que tu mentionnes.

Peut-être as-tu pris le cuisinier du bateau sur lequel tu as embarqué et qui ne voit pas, lui, de réduction de poissons dans le temps, pour un chercheur de l'IFREMER ? **Il semble en effet que tu aies été à court d'inspiration pour trouver des porte-paroles scientifiques de la « pêche profonde durable ».** Et pour cause... il n'y en a pas ! Demandons à Pascal Lorange de démontrer que la pêche profonde peut être durable dans une approche écosystémique (qui correspond dorénavant à l'objectif de tous les textes de gestion des pêches⁴ et à un code de conduite explicite de l'IFREMER^{xvi}, qui anime/publie nombre de colloques^{xvii}/articles sur le sujet) et de publier cela dans une revue à comité de lecture. Reparlons-en alors. Je crains qu'une certaine circonspection ou subtilité dans ses propos ne t'ait échappé.

Car comment les scientifiques pourraient-ils affirmer une telle absurdité alors que les chercheurs internationaux réunis au sein du CIEM (Conseil International pour l'Exploration de la Mer), aux travaux duquel M. Lorange prend part, rappellent que **100% des stocks profonds se trouvent en dehors des limites biologiques de sûreté^{xviii}** et qu'**en capturant les poissons qu'ils ciblent, les chalutiers industriels mènent certaines espèces de requins à l'extinction** (voir ci-dessous) ?

Je note néanmoins le soin avec lequel tu as évité d'interviewer les dizaines de chercheurs pouvant prouver que la pêche profonde est au contraire une pratique condamnable et condamnée.

Pourquoi ne pas avoir monté l'interview du chercheur irlandais Anthony Grehan qui a pris part aux travaux de la mission pêches profondes ? Son discours ne servait peut-être pas ton propos ? En fait, il existe précisément 1452 chercheurs qui ont pris position contre le chalutage profond en adressant une pétition à l'Assemblée générale des Nations Unies en 2006 et qui pourraient fournir un avis différent de celui que tu défends, leurs coordonnées se trouvent à l'adresse suivante :

http://www.mcibi.org/what/what_pdfs/dsc_signatures.pdf.

Mais je crois savoir quel est l'unique travail auquel tu te réfères, sans faire preuve d'esprit critique (l'auras-tu seulement lu ?). Je développe dans le point n°5.

4/ Un constat scientifique unanime : la pêche profonde n'est ni durable, ni écosystémique

Les avis sont unanimes : la **pêche profonde, surtout celle menée avec des chaluts de fond, est une activité destructrice, qui n'épargne ni les habitats, ni les poissons ciblés ni**

⁴ Notamment la directive-cadre européenne relative à la stratégie pour le milieu marin et la réponse française à la réforme de la PCP (Politique Commune de la Pêche).

évidemment les captures non ciblées (qui représentent parfois plus de la moitié des prises).

A tel point que certaines espèces capturées, notamment des **requins profonds comme l'aiguillat commun**^{xix} (déclin de la biomasse de plus de 95% dans l'Atlantique Nord Est), **le pailona commun ou le squalo-chagrin de l'Atlantique** (déclin de 80 à 95% de la biomasse dans l'Atlantique Nord Est), **sont menacés d'extinction** d'après la liste rouge des espèces menacées de l'UICN.

Mais en réalité, si on évaluait l'état des stocks des espèces ciblées selon les critères de l'UICN, il est probable que même certaines espèces commerciales jouiraient du triste privilège d'un statut « Liste Rouge ». Cet exercice a été fait pour les eaux profondes de l'Atlantique Nord Ouest canadien^{xx} et a montré que 38 % des espèces profondes pouvaient être menacées d'extinction.

L'impact sur les habitats est ce qu'il existe de plus évident et de moins contesté dans le débat sur la pêche profonde, néanmoins, je précise que l'attention internationale s'est concentrée jusqu'ici sur le plus urgent, c'est-à-dire la **nécessité de mettre halte à la destruction massive et sans doute irréversible d'écosystèmes marins exceptionnels, comme les récifs coralliens profonds ou les agrégats d'éponges**, qui mettent jusqu'à 10 000 ans pour se former, mais il faut préciser que **les habitats vulnérables profonds ne se limitent pas aux structures tridimensionnelles extraordinaires**.

En fait, **seules 6 à 8 espèces de corail profond sont bâtisseuses de récifs, tandis que 99% des coraux ne le sont pas**. Cela signifie que **plus de 3300 coraux profonds ont une distribution aléatoire au fond des océans, ancrés dans la roche ou le sédiment vaseux, des zones couramment travaillées par les chaluts profonds**. Cela signifie également que **la destruction de la biodiversité est discrète dans les filets**, étant donné que la plupart des espèces profondes ne forment pas de communautés denses.

Les coraux profonds sont caractérisés par une croissance lente et une longévité extrême, ils **comptent les organismes les plus longévives de la planète et peuvent vivre plus de 4000 ans**.

C'est très regrettable d'avoir passé ces données essentielles sous silence dans le film et de n'avoir mis en valeur que le point de vue des pêcheurs clamant haut et fort qu'ils épargnent dorénavant les coraux et éponges puisqu'ils travaillent les mêmes zones depuis des années. Les zones en question sont gigantesques, il leur est impossible de s'assurer de repasser précisément à des endroits déjà impactés. D'ailleurs, est-ce un argument ? **De nombreux écosystèmes ont été altérés par les hommes puis restaurés, la seule question valable dans ce débat est celle de la vulnérabilité des milieux et donc de leur potentiel ainsi que leur durée de rétablissement, non celle de leur niveau de destruction qui rendrait leur sacrifice définitif acceptable**.

Ce qui rend en outre ta démarche éthiquement douteuse, c'est d'avoir choisi d'ignorer le document que je t'ai communiqué de **l'inspection irlandaise à bord d'un chalutier français daté du 19 février 2010**. L'inspecteur écrit, je cite : « Le 17 février 2010, lors d'une inspection de routine d'un navire de pêche français (...), **je suis tombé sur une grande quantité de corail sur le pont**. (...) Après une inspection plus approfondie, j'ai découvert plus de corail à proximité de la cale. Une grande partie du corail avait été écrasée par les pêcheurs travaillant sur le pont. (...) **Il y avait là plus de corail qu'il m'ait jamais été donné de voir dans cette zone ou dans aucune zone au cours de ma carrière en mer**. »

Ce document prouve que même les zones de pêche traditionnelles des chalutiers français possèdent encore des écosystèmes vulnérables, vierges ou en cours de restauration. **Il prouve aussi que les pêcheurs mentent lorsqu'ils disent qu'ils ne capturent plus de coraux.** Ce document a été transmis à la mission pêches profondes qui comme toi, l'a ignoré. C'est un choix qu'il appartient à des individus de votre sorte d'assumer moralement mais qui ne devrait pas trouver d'écho dans le débat public. Lorsqu'une personne responsable d'une mission, qu'il s'agisse d'une négociation nationale ou de la réalisation d'un reportage, chargée d'effectuer un travail objectif, procède à un tri soigneux des pièces à charge dans un dossier pour écarter toutes celles qui vont contredire les objectifs ou intérêts qu'elle vise, je crois que cela porte un nom et que ça s'appelle de la propagande.

5/ D'où vient le mythe d'une pêche profonde durable ?

Sans doute de l'étude de l'IFREMER datant de 2009^{xxi} à propos de la lingue bleue, à laquelle les opérateurs de pêche profonde s'accrochent comme des noyés à une bouée.

Merci d'avoir pris le soin de mentionner une « étude » et non un « article » car l'analyse en question ne semble toujours pas avoir été publiée dans un journal à comité de lecture et a fait l'objet d'une « contribution » à un groupe de travail du CIEM.

Je m'excuse de devoir rentrer (un peu) dans le détail mais il me semble que le débat français autour de la pêche profonde conduite au chalut se résume à la légitimité que les professionnels de la pêche et leurs porte-paroles veulent attribuer à un discours scientifique isolé, et aux conclusions contestables d'une seule étude. S'il en existe plus que celle que je vais maintenant analyser, je répète que j'attends d'en connaître les références car si des travaux scientifiques publiés dans des revues à comité de lecture établissant la pêche profonde comme une activité durable et écosystémique m'ont échappé, je n'aurai aucune honte à faire mon *mea culpa* et à changer d'avis le cas échéant, car seuls les imbéciles ne changent pas d'avis d'une part, et je ne suis pas omnisciente de l'autre, je tâche simplement d'être scrupuleuse dans ma démarche.

Je pense qu'il est donc crucial de regarder de près les fameuses données qui nourrissent les assertions de durabilité qui tranchent aussi radicalement avec les dires du reste de la communauté scientifique.

Lorance *et al.* ont analysé 26 000 traits de chalut de la flotte française entre 1992 et 2008, avec des données plus complètes pour la période 2000-2008.

Cette analyse conclut que les débarquements français de lingue bleue montrent un déclin de 1985 à 1995 puis une stabilisation depuis une dizaine d'années. C'est sur la base de ces données que les auteurs envisagent une exploitation durable du stock.

Encore faudrait-il que celle-ci repose :

- sur des données scientifiques robustes (les données ne provenant que de la pêche et non d'une évaluation scientifique indépendante),
- sur une biomasse qui n'ait pas dépassé les 50% de déclin par rapport à la biomasse vierge, or le déclin de la biomasse de lingue bleue semble se situer aux alentours des 75% (cf. courbes de l'étude de P. Lorance), il faudrait donc attendre une reconstitution des populations pour concevoir leur exploitation continue,

- que l'exploitation se fasse à des profondeurs et avec des engins de pêche permettant d'être sélectifs afin d'éviter les dommages collatéraux sur les habitats et les espèces non ciblées.

Comme les auteurs le signalent, leur étude ne contredit pas le consensus existant sur le fait que les stocks de lingue bleue ont énormément décliné depuis les années 1980 et que ces stocks sont facilement surexploités. **Les auteurs remarquent qu'il convient de tenir compte de quelques facteurs importants qui limitent la fiabilité des données qu'ils utilisent :**

1/ Les **stocks sont évalués en fonction des carrés statistiques** du CIEM qui ne **correspondent pas forcément à la réalité biologique du stock.**

2/ Comme pour de nombreuses espèces profondes, un problème majeur intervient qui fragilise beaucoup la validité de l'évaluation des stocks : la connaissance même de leur structure génétique. **Il n'existe aujourd'hui aucune certitude sur la structure des stocks de lingue bleue mais il semblerait qu'il en existe au moins deux différents dans l'Atlantique Nord.**

3/ **Les estimations d'âge ne sont ni validées ni même collectées**, or ces données sont d'importance capitale pour la gestion durable des stocks.

4/ La mise en garde principale des auteurs porte sur le fait qu'en général, **la profondeur n'est pas indiquée dans les données provenant des logbooks européens**, bien que la profondeur soit un facteur structurant fort pour les distributions d'abondance. Dans leur analyse, la profondeur n'est indiquée de façon systématique qu'à partir de la fin des années 1990, ce qui représente une trop faible durée d'estimation.

5/ **Les données sur la longueur moyenne des poissons capturés indiquent un déclin de celle-ci de 10 cm entre 1984 et la période 2000-2008** (les lingues passant de 99 à 89 cm) ce qui est un des indicateurs retenus pour **la non durabilité de la pêche**. Le chercheur canadien Richard Haedrich, questionné par la mission pêches profondes à ce propos, disait : « Un indicateur très utile est la taille moyenne des poissons d'année en année. (...) Si la taille décline, alors la population est en difficulté. »

6/ L'abondance des populations varie en fonction des zones étudiées et indique une forte hétérogénéité spatiale ce qui impose d'utiliser de beaucoup de précaution avant de tirer des conclusions sur l'abondance globale du stock.

7/ Point crucial : il a été prouvé^{xxii} que la stabilité des CPUE ne permet pas d'augurer de la « santé » d'un stock : **dans 22% des cas d'effondrement des stocks, les quantités pêchées étaient restées stables pendant une dizaine d'années avant la chute brutale des captures** (effondrement en « plateau »). La stabilité des captures ne peut être retenue comme indicateur de durabilité et peut masquer un effondrement imminent. L'efficacité accrue de la pêche est en partie mise en cause pour expliquer ces situations.

8/ Relevons pour finir que **les débarquements ne sont pas corrigés en fonction de l'augmentation des puissances motrices réelles et les analyses ne prennent pas non plus en compte un facteur essentiel : l'adoption de nouvelles technologies et l'efficacité accrue qu'elles induisent**. Pourtant, une étude de l'IFREMER^{xxiii} révèle que ces progrès techniques se poursuivent à un rythme rapide.

Cette étude, citant la FAO, montre que malgré une stabilisation (voire une décroissance récente) de la flotte mondiale, **les progrès techniques à bord des navires ont entraîné un accroissement de la capacité de pêche, qui aurait été multipliée par 2 à 3 entre le début des années 1980 et le début des années 2000** alors que la production des pêches n'a été multipliée que par 1,3 sur la même période.

Dans un tel contexte, **une « correction » des données prenant en compte ces facteurs de performance technologique par unité de pêche est aujourd'hui indispensable pour obtenir des données correspondant à la réalité de l'effort de pêche.**

Les auteurs notent que l'analyse des logbooks de la période 1989-2005 révèle que de **nouvelles zones de pêche ont commencé à être exploitées par les navires français dans les années 2000**. Cette donnée est capitale car **l'expansion géographique** (et bathymétrique ? L'étude ne dit pas si le profil bathymétrique des pêches a évolué sur la période considérée) **peut expliquer la stabilité relative des débarquements.**

Ils relèvent également le fait qu'aucun navire collaborant à cette analyse n'a participé à l'étude du début à la fin (la composition de la flotte a changé au cours de la période), ce qui rend difficile la prise en compte de l'évolution de l'efficacité de pêche.

Notons accessoirement qu'outre la lingue bleue et le sabre noir, les autres espèces profondes ciblées par les chalutiers français sont l'empereur (jusqu'à présent), un stock si mal en point que son quota a été réduit à zéro pour 2010 et qu'il n'est donc plus possible de pêcher en eaux communautaires, l'autre étant le grenadier de roche (longévité maximale 60-72 ans), un poisson signalé comme menacé de surexploitation par le CIEM, dont la biomasse et la taille moyenne dans les captures ont drastiquement décliné depuis la fin des années 80.

Ce n'est pas un hasard si les espèces profondes sont intégralement considérées comme étant en dehors des limites de sûreté biologique.

6/ Conclusions

Voilà les raisons non exhaustives (je pourrais amplement développer) qui expliquent le plus succinctement mais le plus précisément possible pourquoi il est impossible aujourd'hui d'affirmer que la pêche profonde est durable ou qu'elle en a le potentiel.

Certes, il existe de rares espèces (lingue bleue, sabre noir...) qui ne sont pas « typiquement » profondes dans le sens où leurs propriétés biologiques les rapprochent de certaines espèces de surface comme la morue (notons que celle-ci s'est effondrée brutalement comme d'autres espèces parfaitement « exploitables » et que des caractéristiques biologiques appropriées à l'exploitation ne sont donc qu'un pré-requis de la pêche, non une garantie d'exploitation raisonnée).

Ces quelques espèces non typiquement profondes demeurent vulnérables, notamment à cause de leur longévité moyenne, mais aussi parce que la structure génétique de leurs stocks est inconnue ou qu'elles peuvent former des agrégations faciles à cibler par les pêcheurs au moment de la reproduction (lingue bleue) ou encore parce que leur maturité sexuelle intervient

tardivement dans le cycle biologique (cas du sabre noir qui, malgré une longévité moyenne -12 ans-, dispose de très peu de temps pour se reproduire en fin de vie.)

Mais même si les caractéristiques de ces espèces en font des « candidats potentiels » à une exploitation durable, comment passer sous silence les victimes collatérales qui partagent leur milieu profond et qui elles, sont des créatures « typiquement » profondes et vulnérables : grande longévité (40 à 100 ans), reproduction tardive et épisodique (souvent inconnue), croissance lente ? Pour quelques espèces ciblées commercialement (moins de 10), c'est une soixantaine d'espèces périphériques sacrifiées. Sans mentionner les coraux profonds ou les éponges, souvent pluricentennaires ou plurimillénaires...

La question qui se pose est donc celle d'une pêche écosystémique : accepte-t-on, pour maintenir l'activité résiduelle d'une dizaine de navires qui, malgré les aides publiques substantielles dont ils bénéficient, ne sont pas rentables, de sacrifier des écosystèmes vulnérables, de mener des espèces à l'extinction, de mettre en péril la biodiversité profonde et de détruire occasionnellement des structures exceptionnelles (récifs coralliens, agrégats d'éponges) ? En cette année internationale de célébration de la biodiversité, cette question ne devrait même plus se poser.

John Gordon, directeur de l'Association écossaise pour la science marine, illustre chercheur européen et coordinateur de vastes projets de recherche sur la pêche profonde, a récemment résumé le sentiment de l'ensemble des chercheurs :

« Le consensus général est que les pêches profondes ne sont pas durables et que la plupart d'entre elles, sinon leur totalité, devraient être fermées.^{xxiv} »

Petit décryptage des manipulations du discours et de l'image dans le documentaire « Les Derniers Mohicans » de THALASSA et commentaires annexes

- L'orientation des sentiments du téléspectateur se fait par le biais d'un discours de victimisation des pêcheurs en eaux profondes (le titre déjà : « Les Derniers Mohicans ») qui passent pour des opprimés sous le feu des attaques environnementales à travers ce genre de commentaires :
 - o « on les accuse de tout mais ils ne veulent pas mourir »,

- « à terre, on leur a déclaré la guerre »,
 - « ils avaient tout pour être heureux mais ils risquent de perdre leur boulot »... (notes prises à la volée) ;
- Que l'émission THALASSA soit déterminée à soutenir la grande pêche industrielle, c'est son choix, mais dans ce cas, les reportages devraient porter une mention explicite dès le début du commentaire : « THALASSA a pris parti pour la pêche chalutière de grands fonds et vous raconte l'histoire de ces groupements industriels qu'elle soutient ».
 - Il est grave de se faire passer pour une émission de journalisme objectif, ce que croient les téléspectateurs crédules qui placent leur confiance en THALASSA, et d'utiliser sa réputation pour ternir un corps de la société et en encenser un autre, sans même s'assurer que les réalisateurs embauchés font un travail de préparation ne serait-ce que décentement sérieux. C'est une imposture et un abus de confiance qui met à mal la légitimité de l'émission.
 - Faire passer les ONG pour des « bobos » parisiens n'est pas seulement faux mais un peu trop facile puisque THALASSA nous a filmés à Paris (à leur convenance), alors que l'équipe aurait pu nous filmer en Bretagne par exemple où une grande partie d'entre nous a ses attaches historiques et affectives. L'argument « bobos » est le fonds de commerce des lobbyistes payés par les pêcheurs industriels (des Parisiens qui ont leur bureau dans le 8^{ème} arrondissement pour le coup, comme l'Union des Armateurs à la Pêche de France), il est indigne d'un journaliste sérieux.
 - Insinuer que nous choisissons comme lieu de rencontre « un restaurant bien comme il faut » est d'une ingratitude qui ne manque pas de toupet, couplée d'une grande malhonnêteté intellectuelle. Pour rappel : pour faciliter la tâche de l'équipe de THALASSA, puisqu'elle filmait dans l'après-midi la Mission Pêches Profondes au Ministère de l'Ecologie dans le 7^{ème}, nous avons pris le temps de les rencontrer (environ plus de 3 heures en tout, dont ils n'ont gardé que les moments les plus racoleurs pour nous rendre fort peu sympathiques) et avons choisi un lieu proche du ministère, qui ne soit pas cher pour nous (meilleur rapport qualité-prix du quartier) et SILENCIEUX pour eux, de façon à ce qu'ils puissent y conduire leurs interviews. C'est un comble de nous le reprocher, c'est même « écœurant » pour être précise.
 - Dire que nous sommes « payés » pour mener nos tâches - que THALASSA fait apparaître comme des missions « à l'idéal éthéré » pour reprendre les clichés déjà réchauffés de pêcheurs à court d'arguments pour contrer la rationalité des ONG - et laisser entendre que nous ne sommes pas concernés par les basses contingences matérielles est de l'intoxication. Mes collègues ont à ma connaissance des salaires plutôt bas (bien loin des 42 500 Euros en *moyenne* des pêcheurs embarqués à bord des chalutiers profonds^{xxv}) et pour ma part, c'est encore plus simple : je ne suis pas payée du tout. J'ai utilisé et utilise l'intégralité des revenus tirés de mon livre et de mon exposition « Abysses » pour mener mon travail de protection des espèces menacées (y compris les petits pêcheurs !). Je travaille en plus, bien souvent les soirs et les week-ends (je ne manque pas de témoins, mes proches en souffrent suffisamment), pour arrondir les fins de mois. Je dois en revanche trouver des fonds pour rémunérer mes collaborateurs et ai la responsabilité d'une petite cellule faisant vivre quelques foyers sans avoir encore les moyens d'être payée moi-même, ne serait-ce que 50 ou 100 Euros par mois. Je ne possède rien, n'ai rien acquis avec mes revenus d'auteur que j'ai choisis d'engouffrer dans cette lutte contre l'injustice qui est faite à la planète et au plus grand nombre.

THALASSA ferait donc bien de se garder d'accusations infondées et d'insinuations qui sont à la frontière de la diffamation.

- La palme du commentaire le plus inepte du film revient tout de même à l'affirmation que les ONG « s'offrent des stars » en parlant de Sigourney Weaver, héroïne multi-millionnaire de James Cameron. Le budget total de Greenpeace ne suffirait pas à payer une apparition de cette superstar. Est-ce si difficile d'envisager que les gens sensés puissent être outrés par la conduite du monde et préoccupés par ce qu'on laisse en partage aux générations à venir ? Comme l'écrivait cet été un chercheur américain dans le journal anglais *The Guardian*^{xxvi} : « Le fait de me soucier de l'avenir de mes petits-enfants fait-il de moi un activiste ? »
- Les ONG ne font pas « le siège des ministères » comme le dit explicitement le film. THALASSA a volontairement manipulé l'image au montage : nous nous rendions avec eux au ministère de l'écologie à la réunion « Mission Pêches Profondes » ainsi qu'avec les pêcheurs, qu'ils n'ont pas filmés, eux, entrant dans le ministère, comme c'est étrange... D'autre part, ils ont monté les images en deux temps : la 1^{ère} fois pour illustrer notre « siège » des ministères, comme si ces images étaient découplées de celles où nous entrions en réunion « Pêches Profondes ». C'est prendre les gens pour des imbéciles de penser que personne n'aura remarqué que nous portions les mêmes vêtements. Ils auraient dû nous rajouter des barbes tant qu'ils y étaient...
- Dire que les ONG font du « lobby » crée une espèce de comique de « l'énorme », quand on connaît les sommes que ramassent les pêcheurs (mais pas les petits qui en auraient besoin, ah ça non...) : près de 800 millions d'Euros par an en tout, pour une valeur 1^{ère} vente des produits de la mer d'environ 1 milliard d'euros. **La pêche est l'une des activités les plus subventionnées en France, environ trois fois plus que l'agriculture, relativement à la valeur créée.** Voir publication IFREMER^{xxvii}.
- C'est donc honteux d'opposer cette manipulation du discours et de l'image « les uns font le siège des ministères, pendant que les autres vont en mer ».
- Les capitaines ont l'appréhension des contrôleurs ? Ce n'est pas étonnant ! (Voir dans la lettre ouverte à THALASSA le passage sur la destruction des coraux découverte par un inspecteur irlandais). Au vu des chiffres officiels et des résultats désastreux des armements, on se demande comment ils pourraient s'en sortir sans « poisson noir », non déclaré. Cela explique peut-être la crainte du contrôle... ?
- Il est vrai et louable que certains armements industriels comme la Scapêche jouent sincèrement le jeu de la collaboration scientifique avec les chercheurs. C'est ainsi qu'en mettant leurs données VMS (tracés des navires) en Atlantique Nord Est à la disposition de chercheurs anglais, un calcul a pu être réalisé montrant que de toutes les activités humaines menées en grandes profondeurs, la pêche était de loin la plus impactante en surface considérée. L'étude vient d'être publiée mais est consultable gratuitement en ligne^{xxviii}. En résumé : pour l'année de référence (2005) et dans le pire des cas à chaque fois :
 - 1) Le dépôt de déchets de toutes sortes occupe 1,6 km²
 - 2) La recherche sous-marine impacte 58 km²
 - 3) L'extraction de gaz et pétrole couvre moins de 23,2 km²
 - 4) **La pêche profonde impacte entre 1482 et 74 320 km² en fonction de la vitesse d'opération et la largeur des chaluts employés.**

L'empreinte sur les fonds marins de la pêche profonde en Atlantique Nord Est est de 63 à 3200 fois plus importante que l'extraction de gaz et pétrole et de 25 à 1280 fois plus importante que la recherche sous-marine.

Dans leurs conclusions, les auteurs rappellent que les captures de poissons profonds ne représentent que 0,31% des captures mondiales malgré une empreinte très étendue.

- Une mention importante pour lever toute confusion possible : **il ne faudrait pas confondre pêche « durable » et pêche « responsable »**. FranceAgrimer^{xxx} et Intermarché^{xxx} ont développé des concepts proches, celui du « pêcheur responsable » pour FranceAgrimer et la création d'un label spécifique « pêche responsable » pour Intermarché. Décryptage :
- Les « 10 principes du pêcheur responsable » de FranceAgrimer permettent de comprendre que le fait de respecter la loi apparaît déjà aux yeux des gestionnaires des pêches et des pêcheurs eux-mêmes comme une étape formidable en elle-même, qui mérite un label.

Les 10 principes du pêcheur responsable :

- o 1-Respecte la réglementation
- o 2-Gère correctement ses captures
- o 3-Garantit la fraîcheur des produits
- o 4-Déclare ses débarquements
- o 5-Renseigne les scientifiques
- o 6-Entretient son bateau
- o 7-Veille à la sécurité
- o 8-Est soucieux des conditions de travail de son équipage
- o 9-N'abandonne pas ses déchets...
- o 10...Et récupère ceux des autres !

Respecter la loi devrait être un programme « par défaut », c'est-à-dire un strict minimum dont la non application entraîne des sanctions, comme cela est prévu et appliqué dans certains pays européens. Certains Etats membres vont plus loin que la simple amende et conditionnent l'accès aux aides à l'application de la loi, par exemple la **Pologne et l'Italie suspendent l'attribution de subventions et/ou réclament leur remboursement aux opérateurs de pêche ayant enfreint la loi^{xxxi}**. Ce n'est évidemment pas le cas de la France.

- Je précise pour certains, en fonction des commentaires reçus : une « pêche responsable » se limite à « respecter la réglementation » et de ce fait ne s'engage aucunement à protéger les espèces et les milieux marins, car la réglementation permet l'exploitation d'espèces menacées d'extinction. Prenons le cas des espèces inscrites à la liste rouge de l'UICN. Les non spécialistes supposent naturellement que leur seule inscription à cette liste entraîne automatiquement un statut de protection, mais ce n'est évidemment, et malheureusement, pas du tout le cas. Les espèces végétales et animales ne sont protégées dans le monde que par le biais de certaines conventions, dont la seule qui soit opérante internationalement est la CITES⁵. Or l'inscription des espèces aux annexes de la CITES relève d'un jeu politique d'alliances et de négociations complexes et non de simples preuves scientifiques fournies sur l'urgence à protéger une

⁵ Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction

espèce.

- On comprend ainsi que **si les pêcheurs s'auto-congratulent simplement parce qu'ils respectent la loi, la mise en œuvre de l'approche écosystémique dans la gestion des pêches n'est pas pour demain...** Je propose qu'un label soit développé pour les « conducteurs responsables » : les Français qui ne font pas d'excès de vitesse ou ne conduisent pas en état d'ébriété, ou un autre pour les « mères responsables » qui ne frappent pas leurs enfants et les nourrissent même tous les jours... Nous pourrions tous avoir des labels, ce serait formidable.
- Le label des Mousquetaires (Intermarché) est habile car les engagements sont plus courts et mentionnent en priorité l'environnement et la ressource. Ci-après, reproduit du site d'Intermarché :
La « Pêche responsable » poursuit quatre grands objectifs :
 - o 1) la préservation des ressources naturelles,
 - o 2) la protection de l'environnement,
 - o 3) la bonne gestion sociale des équipages,
 - o 4) la qualité de la production.

Quand on sait que la Scapêche réalise environ 60 % des apports nationaux en espèces profondes, et que celles-ci sont vulnérables (100% en dehors des limites de sûreté biologique selon les scientifiques), comme les milieux dans lesquels elles vivent, et que les chalutiers affectent en pêchant des espèces dont certaines sont menacées d'extinction, on ne peut que devenir très méfiant vis-à-vis de ce label auto-attribué.

A THALASSA, en guise de conclusion générale

Cet épisode est somme toute une opération médiatico-politique très réussie dont le panache de fin à propos des chalutiers est particulièrement savoureux : « en quelque sorte, ils nettoient les mers » (car les chalutiers ramassent parfois dans leurs filets ceux des autres pêcheurs, fatalement, puisqu'un chalut ramasse tout sans discrimination.)

Tout était dit lorsqu'un représentant des armateurs au sein de la Mission Pêches Profondes du Grenelle de la Mer nous a lancé, bien avant que ne soit terminé le tournage de l'émission, "Vous allez voir ce que vous allez voir avec THALASSA !" Cela m'avait surpris que les représentants de la pêche soient si sûrs de leur coup ; je ne comprends que maintenant l'ampleur de l'imposture et pourquoi, en effet, ils pouvaient être si confiants à propos du résultat final.

En fin de compte, THALASSA est le seul relais médiatique de la pêche industrielle en France avec le journal *LE MARIN*, ce qui peut être une mission comme une autre, le problème étant la crédibilité qu'accordent les Français à une émission traditionnelle du PAF, et leur propension ainsi à ne pas discerner la désinformation dans les propos tenus. Usurper la légitimité de l'émission pour entreprendre de blanchir des pratiques non durables, destructrices de l'environnement et des espèces, en plus d'être inéquitables, est un vrai sujet de préoccupation, et une contradiction notoire pour une émission qui s'adresse en priorité aux amoureux de la mer.

Il faut sans doute saluer cette forme de courage étrange que THALASSA a eu de mentir en âme et conscience, en faisant le tri parmi les informations dont ils ont pourtant eu connaissance.

Vivre dans le mensonge *intime*, voilà qui me fascine... Dans l'effroi.

ⁱ <http://icesjms.oxfordjournals.org/content/57/3/548.full.pdf+html>

ⁱⁱ <http://www.societe.com/bilan/scapeche/401540851200812311401540851200712311.html>

ⁱⁱⁱ <http://www.fishsubsidy.org/FR/vessel/FRA000924826/MARIETTE%20LE%20ROCH%20II>

^{iv} <http://www.fishsubsidy.org/FR/vessel/FRA000924832/JEAN%20CLAUDE%20COULONII>

^v Ex-"Pors Ar Vag"

^{vi} Voir le lien à la fiche du *Pors Melen*, son ancien nom :

<http://www.fishsubsidy.org/FR/vessel/FRA000184927/PORS%20MELEN>

^{vii} Etude IFREMER

http://wwz.ifremer.fr/peche/content/download/52455/383501/file/note_synthese_GASOIL_SIH-juillet_2008-1.pdf

^{viii} Déclarations des professionnels / UAPF

^{ix} Rapport FAO 2007, page 148, <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/009/a0699e/a0699e.pdf>

^x http://www.sgmer.gouv.fr/IMG/pdf/POSEIDON_-_Rapport_11-12-06-2.pdf

^{xi} Deux fois moins que les affirmations des professionnels d'après les estimations des ONG

^{xii} Fabien STEINMETZ, Olivier THEBAUD, Fabian BLANCHARD, P LE FLOCH, J BIHEL, *A bio-economic analysis of long term changes in the production of French fishing fleets operating in the Bay of Biscay*. Aquatic living resources, 2008/07, Volume 21, Issue 3, Pages 317-327.

<http://archimer.ifremer.fr/doc/2008/publication-5926.pdf>

^{xiii} Données communiquées par A. Biseau / IFREMER au sein de la mission pêches profondes

^{xiv} « Avec des navires peut-être plus polyvalents, [les Boulonnais d'Euronor] ont diminué leur effort de pêche sur les grands fonds et sont revenus à leur métier traditionnel du lieu noir. La ressource le permet et ils se replacent, difficilement, sur un marché qu'ils avaient un moment perdu au profit des Norvégiens » - Article Le Marin du 10 novembre 2006 publié le jeudi 28 décembre 2006 http://crefmpm.com/article.php3?id_article=330&id_rubrique=15

^{xv} Article « Douze chalutiers français concernés au premier chef », Le Marin du vendredi 12 mars 2010 par André Thomas,

http://crefmpm.com/article.php3?id_article=330

^{xvi} http://wwz.ifremer.fr/pecheccsti/les_defis/les_grands_defis/approche_ecosystemique

^{xvii} <http://wwz.ifremer.fr/asp>

^{xviii} <http://www.ices.dk/committe/acom/comwork/report/2008/Special%20Requests/EC%20Stock%20status%20report%20January%202008.pdf>

^{xix} Commercialisé sous le nom de saumonette,

<http://www.iucnredlist.org/apps/redlist/details/44168/0>

^{xx} Krista D. Baker, Jennifer A. Devine and Richard L. Haedrich, *Deep-sea fishes in Canada's Atlantic: population declines and predicted recovery times*. Environmental Biology of Fishes, Volume 85, Number 1 / mai 2009

^{xxi}

http://wwz.ifremer.fr/deepfishman/content/download/53147/386713/file/ICES_CM2009L_lorance_etal_270809.pdf

^{xxii} Christian Mullan, Pierre Fréon & Philippe Cury, *The dynamics of collapse in world fisheries. Fish and Fisheries*. 2005, 6. 111-120.

^{xxiii} Thébaud O., Daurès F., Girard S., Guyader O., Le Floc'h P, Le Gallic B., Mongruel M., *Données récentes sur la situation économique du secteur de la pêche en France*. UMR-AMURE, 30 juin 2008. http://www.umar-amure.fr/doc_amure/situation_eco_peche

^{xxiv} http://cordis.europa.eu/fetch?CALLER=EN_NEWS&ACTION=D&RCN=30560

^{xxv} Moyenne de 42 500 €/an pour un emploi temps plein selon une note de l'Union des Armateurs à la Pêche Française.

^{xxvi} « Am I an activist for caring about my grandchildren's future? I guess I am »

<http://www.guardian.co.uk/environment/cif-green/2010/aug/26/james-hansen-climate-change>

^{xxvii} <http://archimer.ifremer.fr/doc/2008/publication-4538.pdf>)

^{xxviii} <http://www.plosone.org/article/info%3Adoi%2F10.1371%2Fjournal.pone.0012730>

^{xxix} <http://www.keroman.fr/Pecheur-responsable.8098.0.html>

^{xxx} http://www.intermarche.com/intermarcheetvous_metiers_endirectfilieres/reportages-partenaires/mousquetaires-s-engagent-pour-une-peche-responsable

^{xxxi} Voir pages 44-45 du rapport sur les subventions européennes de Poséidon pour Pew :

http://www.pewtrusts.org/uploadedFiles/wwwpewtrustsorg/Reports/Protecting_ocean_life/FIFG-evaluation.pdf